GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Rembleé, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie d'abondonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Loèse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Colle, colle sèche, digue
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... ctr
Coupe avec protection de la regénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe avec réserves de bouquets ..... cbq
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de sélection ..... cs
Coupe par bandes (ou à plat) ..... cpp
Plantation en rangs ..... pr
Plantation en clairière ..... pcl
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... es
Ensemencement ..... ed
Récolte dans les lisières boisées (abords des lisières) ..... ecl

N.B. Ces interventions n'indiquent ses perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à mélèze
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à pruche
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pruche
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche (sapin occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à pruche
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec pin blanc
— — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec épinette noire
— — avec épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec peuplier
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à pruche
— — (plantation de mélèze laricin)
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze brisé)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec mélèze
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec mélèze
Bouleaux jaunes avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec mélèze
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
Cédrière avec épinette noire
Cédrière résineuse
Mélange à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
(plantation)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplier
Peuplier à feuillus
Cédrière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de feuillus
— — de bouleau blanc
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jutonie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement d'aéroport, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Epidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche mortes: 0 à 50% — 50 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Epidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-50	50-90
101-51	51-101
90-50	50-90
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jaune inéquienne): Bouq.1 dominance de haut indécimis, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vioineux inéquienne: Bouq.1 dominance de haut indécimis, majorité des tiges entre plus de 30 ans. Autres peuplements majorité des tiges est plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 10%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïdes
Moyenne	31 à 60%	T
Forte	61 à 90%	T
Abrupte	91 % et plus	T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tracts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 80 C3 g2 50 6 — S: sélection; C3: classe d'âge; g2: groupement d'essences; 50: classe de pente; 6: classe de hauteur
R C5 u1 60 D1 — R: régénérée; C5: classe d'âge; u1: sous groupe d'essences; 60: classe de pente; D1: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE-CONSEIL RO-CHE LTÉE. SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision: *

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 6
Unité de gestion: 62
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 2*
000 00 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 3302
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée: 631
Municipalité: 61510*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1610*
Région écologique: 3g*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 690 MATAWINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/3/94, 1/11/87
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-10 S.E.	31-9 S.O.	31-12 S.E.
N.E.	N.O.	N.E.
31-7 S.E.	31-8 S.O.	31-5 S.E.
N.E.	N.O.	N.E.
31-2 S.E.	31-1 S.O.	31-4 S.E.

31 J/8 S.E.

compt. for. : 9202 - 5000 - 5534 - 6033 - 6545 - 7049 - 7534 - 8017

A Jour : avril 1997

50